**Projet pédagogique de la crèche « les p’tits filous ».**

La crèche « les P’tits Filous » est contrôlée et subventionnée par l’ONE, elle doit, comme tous les milieux d’accueil, se conformer à un code de qualité de l’accueil, tant sur le plan structurel que de l’encadrement.

Le projet d’accueil est le fruit d’une réflexion, il se construit en équipe.

Il sert de fil conducteur au personnel encadrant afin d’optimiser un accueil de qualité, et assurer une cohérence dans nos attitudes pédagogiques.

Il constitue un repère pour les pratiques d’accueil, encourage un processus dynamique de réflexion pour les professionnels en matière de qualité de l’accueil.

**L’objectif principal** restant le bien-être et l’épanouissement de votre enfant, dans le respect de son rythme, notre rôle étant de vous accompagner dans votre fonction de parents et d’établir une véritable collaboration entre vous et nous.

Ce projet d’accueil a pour but de mettre en œuvre :

* Les actions réflexives quant à l’aménagement des espaces ;
* Les règles de vie au sein des sections ;
* Les rythmes et l’organisation des groupes des activités et choix d’activités, …

Une copie de ce projet vous est fournie.

1. **Présentation du milieu d’accueil et encadrement**

**Le pouvoir organisateur : Administration communale de quévy**

Organe décisionnel , avec qui des échanges s’élaborent pour le suivi et la planification de tout ce qui est de l’ordre des contrôles périodiques ( exercice incendie, visite pompier, contrôle AFSCA,…).

Il reste un interlocuteur privilégié en cas de litige.

Il contracte une assurance afin de protéger le personnel et la collectivité en cas d’incident, une analyse de risque est tenue à jour et connue du personnel.

 **ADRESSE :** Rue de Pâturages ,50

 7041 Givry.

 065/586440.

**Nom de la structure :** Crèche communale « les P’tits Filous »

 Rue de Frameries, 42 – 7040 Quévy-le-Petit

**Téléphone :** 065/36.30.62 0478/42.02.57

**Heure d’ouverture :** 7h00 à 18h00

**Période de congés :** un document est remis chaque début d’année civile, sur décision du collège communal

**Nombre d’enfants accueillis :** 33 places réparties comme suit :

* 11 petits de 0 à 12-13 mois ;
* 7 moyens de 12-13 mois à 17-18 mois ;
* 15 grands de plus de 17-18 mois à 36 mois.

**Direction :** Sabine ROENSMAENS (infirmière pédiatrique)

 Chargée de l’organisation interne de la crèche, de sa gestion administrative et financière.

Elle assure également le suivi des consultations ONE , assure la gestion de la santé des enfants au quotidien.

**L’équipe éducative :**

**Favorise** l’épanouissement global des enfants en cohérence avec le projet

Pédagogique.

Le pouvoir organisateur veille à ce que l’encadrement soit assuré par du personnel

qualifié, possédant les compétences et les qualités requises , pour répondre aux

besoins des enfants.

Des journées de formations sont planifiées chaque année et des réunions d’équipe

permettent d’échanger en l’absence des enfants.

 Le taux d’encadrement est respecté, 1 accueillante minimum pour 7 enfants.

* Annick BECQUET
* Annick CHLEIDER
* Cindy SCLAVONS
* Judith BOUSET
* Mélanie CAUDRON
* Magali MOUTON
* Céline FRETIN
* Isabelle DE DECKER
* Maude MINET

**L’assistante sociale :** Camille HOYAS assure une permanence le jeudi de 8h30 à 18h00. Elle répondra à toutes vos questions d’ordre financier et vous informera sur les modalités à remplir lors de votre inscription.

**Le médecin assurant la consultation one :** Dr Zohra NEZAR.

Outre les visites d’admission et de sortie, nous organisons des consultations préventives une à deux fois par mois, ce qui permet de suivre le développement et l’évolution de votre enfant lors de différents bilans (9-18 et 30 mois), elle peut également décider d’une éviction en cas de maladie contagieuse, ou en fonction de l’état général de votre enfant, afin de protéger la collectivité et de limiter le risque de transmission de certaines maladies.

Les dates de consultations sont transmises un mois à l’avance et votre présence est la bienvenue et très encouragée à l’admission.

Avec votre accord écrit, le suivi vaccinal de votre enfant peut s’effectuer.

Pour rappel, le carnet de santé de votre enfant doit obligatoirement l’accompagner chaque jour.

Nous insistons également sur le fait que le certificat d’entrée votre enfant doit être remis avant la familiarisation, votre enfant doit être en ordre de vaccination pour son âge.

**L’accueil d’un enfant malade.**

En cas de souci de santé en cours de journée , vous serez avertis ,en cas de fièvre supérieure ou égale à 38.5 °c un antipyrétique sera administré après avoir reçu votre accord .

Si l’état général de votre enfant ne permet pas un confort optimal pour un accueil de qualité, il vous sera demandé de venir récupérer votre enfant.

Les situations sont gérées au cas par cas.

En fonction du degré d’urgence le médecin de la consultation et /ou le 112 peuvent être appelés.

Un certificat médical sera à remettre en cas d’absence de plus de 48 h00.

L’administration de médicaments ou d’un autre soin ( aérosol , pansement ,..) , fera l’objet d’une prescription médicale , clairement rédigée.

Une consultation orthoptiste est assurée un fois par an, pour les enfants de plus de 18 mois.

**2. Premier contact**

Dans un premier temps, la Directrice et l’assistante sociale organisent une rencontre avec vous, afin d’effectuer la première visite nous expliquons le fonctionnement de la crèche, c’est l’occasion de poser vos questions, d’exposer vos craintes, etc.

Nous passons en revue le contrat d’accueil et vous expliquons les diverses dispositions en matières fiscales et médicales, notamment en matière d’accueil lorsque votre enfant est malade, l’administration d’un traitement, ou de soins éventuels à donner (aérosols, pansements , …).

La grille des maladies évictives et les dispositions prises en cas d’accident ou de maladie en cours d’accueil.

Toutes ces informations se retrouvent détaillées dans le contrat d’accueil.

\_ LA PERIODE DE FAMILIARISATION.

 Obligatoire, afin que la transition et la séparation vers un nouveau de lieu de vie, se passe le plus sereinement possible pour nous , vous et votre enfant.

Nous organisons en collaboration avec vous, une période qui s’étale sur 10 jours, période pendant laquelle des moments seront choisis pour passer du temps en section avec votre enfant à raison d’une heure par jour pendant 5 jours , puis 2 heures avec un repas la semaine suivante , ensuite votre enfant sera amené à passer des moments seul sur une période plus élargie avec une sieste .

 La semaine ou l’enfant est seul, sera facturée selon les modalités de calcul prévues dans la circulaire PFP.

En général l’accueil se déroule entre 9h00 et 11h00.

 Cette période a pour objectifs de :

* Se séparer en douceur et d’apprivoiser un nouveau lieu de vie ;
* Tisser les liens entre la famille et le milieu d’accueil ;
* Offrir des repères sécurisants sur ce que vivra l’enfant à la crèche.
* Transmettre les informations importantes concernant votre enfant et de connaître ses habitudes.

C’est un processus individualisé à chaque enfant, afin que vous y trouviez une sécurité et un épanouissement.

L’équipe ainsi que la direction sont toujours disponibles pour aménager des espaces temps afin d’accueillir les émotions exprimées et situation vécue par les enfants ou par vous.

Si vous désirez une rencontre avec l’assistante sociale et /ou la direction, nous vous demandons de le faire par mail .(sabine.roensmaens@ac-quevy.be).

**Pour une question d’organisation, nous vous demandons également de respecter les plannings mensuels et ce qui est convenu dans le contrat d’accueil. Pour le bien-être de l’enfant, il est rappelé qu’un minimum de 12 présences par mois soit respecté.**

**Tout milieu d’accueil évite toute forme de discrimination basée sur le sexe, la race ou l’origine socioculturelle et économique , et favorisons l’intégration harmonieuse des enfants à besoins spécifiques, dans le respect des uns et des autres.**

Les puéricultrices sont à l’écoute également de vos préoccupations et veille au respect de la confidentialité et au secret professionnel qui en découle.

**Comment se passe l’accueil du matin.**

A partir de 7h00, vous pouvez nous confier votre enfant en toute sérénité et vous rendre pleinement disponible pour vos occupations professionnelles et autres.

Les enfants doivent être déposés pour 9 h maximum et toutes absences doit faire l’objet d’un signalement, les départs doivent être clôturé à 18h00 maximum, pour les départs différés un surcoût de 15 euros sera facturé, pour chaque 1 /4 d’heure entamés.

Les moments d’arrivée et de départ s’effectuent dans le premier local après le hall d’entrée.

Ces moments donnent lieu à des échanges, pour que la séparation soit vécue de façon positive, il est important que vous preniez le temps d’échanger avec la puéricultrice sur les différents aspects qui pourraient influencer le comportement de votre enfant en cours de journée. Exemples : reçu un vaccin la veille, dents, déménagement, température, traitement médical particulier, nuit sans sommeil, week-end perturbé, …

Ces informations sont nécessaires au bon déroulement de la journée.

Un cahier de communication, avec fiche quotidienne, pour les bébés permets de mentionner les informations importantes, les repas pris, les siestes, ..

Une farde de liaison, chez les moyens et les grands permet le recueil des informations utiles aux transmissions.

Deux grands tableaux installés dans chaque section permettent également aux puéricultrices d’y annoter des éléments importants à soulever et à transmettre.

Toutes les informations importantes destinées à tous les parents sont affichées en bas dans le hall d’entrées.

Les menus sont affichés aux valves dans l’entrée de la structure.

Les repas livrés par le CPAS, arrivent en liaison froide , les lundis et mercredis et respectent les impositions de l’AFSCA.

Les objets transitionnels qui aident votre enfant à se sentir en sécurité sont limités à un doudou et une tétine, ils sont mis à disposition de votre enfant tout au long de la journée.

Pour rappel, le premier repas lacté, chez le plus petit doit être donné et un complément de déjeuner pourra être donné aux plus grands avant 8h30.

Votre enfant doit être habillé, vous pouvez nous fournir également des chaussures adaptées au milieu d’accueil pour un confort des pieds.

Le matin, nous fonctionnons sur le mode de la semi-verticalité, moyens et grands sont encouragés à évoluer ensemble dans un esprit de fraternité, d’entraide, de convivialité et dans des moments partagés ensemble.

Ce mode d’organisation conduit dans un climat serein et bienveillant, alimente le plaisir du partage et de la socialisation.

Nous encourageons la mixité entre les enfants plus petits et des plus grands, cela permet les interactions entre enfants d’âge différents. Les plus grands consolent parfois les plus petits, les petits sont stimulés par les découvertes des plus grands.

Par la suite, les enfants regagnent leur section respective.

**3.les locaux.**

Un système de vidéosurveillance placé à l’entrée vous invite à vous présenter. Une porte automatique vous donne l’accès à la zone accueil comprenant 2 tables à langer, des casiers individuels et porte-manteaux vous permettant de changer votre enfant avant que la puéricultrice vienne le chercher.

Vous pouvez y ranger votre maxi -cosy .

Remarque : si votre enfant est souillé, nous vous demandons de la changer avant de le donner à la puéricultrice.

1. **Locaux réservés aux bébés : plain-pied**

Vous arrivez au niveau d’un hall délimité par des barrières que les parents ne peuvent franchir.

***L’espace de vie comporte***: l’ensemble des espaces sont aménagés afin d’offrir à votre enfant la possibilité de se développer en toute sécurité.

* **Une zone repas** : comprenant chaises hautes et relax, les enfants y sont installés en fonction de leur développement. La diversification se fait en concertation avec les parents idéalement, l’introduction des premiers aliments doit se faire à domicile.

 **Les heures des repas de midi et des panades, sont adaptées en fonction des besoins** **et leurs textures en fonction de l’âge**.

Nous ne forçons pas, mais invitons l’enfant à goûter à tout.

En début de diversification, vous pouvez nous amener vos petites préparations maison et signer le document de décharge y afférent.

Un complément de lait peu venir compléter un repas jusqu’ l’âge de 1 an.

Veillez toujours à mettre des dosettes de lait à disposition, puisque nous ne fournissons que le lait Nan HA premier âge et deuxième âge .

Si c’est du lait maternel congelé y indiquer le nom de l’enfant , le jour et l’heure ou il à été tiré.

Si un aliment est interdit, un certificat médical stipulera cette éviction alimentaire.

* **Une zone jeu** : l’aménagement du local est prévu pour promouvoir la liberté de mouvement en toute sécurité.

Ce qui permet au plus petits de découvrir son environnement, sous le regard attentif et soutenant des puéricultrices.

Les expérimentations sont proposées en fonction du développement psychomoteur, permettant ainsi à votre enfant de s’épanouir en toute sécurité en fonction des acquisitions et de ses compétences.

Nous encourageons les interactions entre les enfants, en verbalisant les actions et les émotions, en n’intervenant qu’en cas de besoin.

* Une zone extérieure permet aux plus petits d’être installés sur des tapis afin de faire l’apprentissage du dehors, quand le temps le permet.
* **Une zone de repos** : aménagée pour 12 lits adaptés.

Les murs sont peints en un camaïeu de verts invitant les bambins à faire la sieste dans les meilleures conditions.

Les rythmes des enfants sont respectés, les puéricultrices sont attentives aux manifestations, aux signaux de fatigue ...

Deux lits sont placés dans la section pour les petits dormeurs ou pour les plus petits qui viennent d’arriver.

La sieste se déroule dans un climat sécurisant, un lit personnel et nominatif est attribué à chaque enfant et peut être garni par vos soins. Attention : pas de tour de lit avec cordelette, ni module musical suspendu.

* **Une zone sanitaire-soins** : comprenant un meuble à langer avec baignoire centrale incorporée.

Nous privilégions les soins à l’eau et au savon, les moments de soins sont des moments privilégiés d’échange avec votre enfant , tout est verbalisé .

Les langes lavables sont autorisés moyennant une bonne gestion et du matériel approprié.

Des casiers avec nécessaire de toilette, les langes de réserve occupent l’arrière du meuble.

Remarque : si vous désirez apporter d’autres produits de soins que ceux proposés par la crèche, notez le nom de l’enfant sur les flacons.

Nous n’acceptons pas les préparations maison et les liniments.

* **La cuisine** : local séparé qui permet le portionnement des repas et la préparation des repas de fruits.

Une zone spécifique est réservée à la préparation des biberons.

Nous soutenons l’allaitement maternel, un local à l’étage vous permet de vous installer si vous désirez allaiter.

Le lait maternel peut être stocké, nous disposons d’un grand congélateur.

Si vous désirez que les biberons soit préparés avec une autre eau que celle fournie par la crèche, il faudra la fournir.

La crèche s’engage à respecter les dix points prioritaires publiés et actualisés par l’ONE en ce qui concerne l’alimentation du nourrisson et de l’enfant (document que vous avez la possibilité de consulter à la crèche, brochure « chouette on passe à table »).

La crèche met à disposition un lait 1er et 2ème âge hypoallergénique.

En cas d’allergie veuillez nous en informer rapidement.

1. **Locaux réservés aux moyens et grands.**

Espaces qui proposent un ensemble d’activités et d’apprentissages divers sous l’œil attentif des puéricultrices.

Une autre pièce, plus ouverte invitera votre enfant à explorer et à développer ses capacités psychomotrices, avec un plan incliné et un tobogan.

***L’espace de vie comporte***:

* **Une zone de repas** : une grande salle est destinée aux instants repas (repas de midi et collations).

Deux tables en fonction du niveau de développement des enfants sont disposées pour accueillir chacune 8 enfants, les puéricultrices veillent à ce que les repas soient pris dans un esprit chaleureux de convivialité, et reste installée auprès des enfants.

Les enfants sont invités à se laver les mains et à s’installer de façon autonome pour les plus grands, le bavoir est placé et les puéricultrices installent les assiettes en nommant les aliments présentés.

De l’eau est servie à tout moment.

Les enfants sont invités à manger de façon autonome et une aide est apportée aux plus petits.

L’enfant qui n’aime pas un aliment n’est pas forcé, mais est invité à goûter.

Les enfants sont resservis au besoin.

Une fois le repas terminé, les enfants sont invités à se laver la bouche et les mains.

Les puéricultrices accompagnent les enfants dans le local accueil, Chantent une comptine ,afin de permettre le nettoyage du sol et des tables.

Ils sont ensuite accompagnés pour la sieste.

Les gouters sont proposés en général vers 15h et sont composés d’au moins un fruit et d’un laitage, de temps en temps un gâteau à l’occasion d’une fête d’anniversaire.

* **Une zone sanitaire** :

Au cours des changes, la puéricultrice veille à verbaliser les actes posés et favorise l’autonomie de l’enfant.

L’espace est équipé et aménagé de façon à stimuler l’apprentissage à la propreté et permettre à votre enfant d’apprivoiser son corps dans les règles strictes d’hygiène et dans une certaine intimité.

Cet apprentissage se discute avec vous afin de mettre en place des moments pour familiariser et installer une routine avec votre enfant.

Située au fond du local de vie, elle se compose d’un bloc sanitaire avec deux tables à langer et une petite baignoire, trois petits WC , placés à bonne hauteur permettent les apprentissages à la propreté quand l’enfant se montre prêt.

Des petits éviers placés à bonne hauteur permettent aux enfants de se laver les mains à chaque fois que c’est nécessaire.

Cette zone cloisonnée complètement vitrée, donne une vue d’ensemble sur les autres zones de vie et garanti un contact visuel constant.

* **Une zone de jeux** : nous accordons une grande importance au jeu libre, l’adulte n’intervenant qu’en cas de nécessité.

Les puéricultrices veillent à exprimer les limites dans un langage simple et compréhensible pour l’enfant , l’encourageant à s’exprimer en cas de pleur ou de conflit , sont attentives en présence d’enfants mordeurs , en essayant de comprendre les causes de comportements agressifs et en discute avec les parents .

Différents coins sont aménagés et des jeux symboliques mis à disposition (déguisements, coin cuisine, …).

Ce local est complétement chauffé par le sol, elle comprend deux parties distinctes et proposera à votre enfant des jeux pour imiter, explorer, inventer, développer son esprit d’initiative, mettre tous ses sens en éveil, manipuler, construire, afin de favoriser la socialisation mais lui donner aussi la possibilité de jouer librement ou de s’isoler.

L’espace jeu laisse pénétrer la lumière naturelle à travers les grandes baies vitrées et rend l’espace très lumineux.

Chants et comptines sont régulièrement proposés.

* **Une zone de psychomotricité** : zone située à l’étage est réservée au développement psychomoteur. Là sont installés les modules et tapis qui permettent aux plus grands de s’exercer à un tas d’activités qui développeront leurs aptitudes à ramper, grimper, d’équilibre, etc.

Les puéricultrices restent garantes des règles de vie en collectivité et veillent à favoriser les découvertes, les expériences en tenant compte du stade de développement de chaque enfant, en proposant des activités nécessitant la communication et la collaboration entre les enfants.

* **Une zone zen** : elle permet le retour au calme ou permet à des petits groupes de profiter d’un moment détente.
* **Une zone de repos** :

 Les moyens de 13 mois à 18 mois, dispose d’un dortoir en bas avec 9 lits aménagés et individualisés, les petits faisant encore une sieste le matin.

Le dortoir des plus grands, se situe au premier étage, accessible via deux rampes d’accès et protégée par deux barrières de sécurité. Cet espace veillera à procurer un sommeil réparateur de qualité en étant séparé de l’espace jeux tout en gardant à l’esprit qu’il s’agit d’un moment qui demande une surveillance accrue. C’est pour cela qu’une puéricultrice reste auprès des enfants le temps de l’endormissement.

 La puéricultrice intervient dès qu’un enfant pleure pour ne pas perturber le sommeil des autres enfants.

Cet espace est constitué de deux parties comprenant chacune dix lits adaptés à l’âge des enfants.

Les enfants se réveillent naturellement et sont levés au fur et à mesure.

Si un enfant plus grand à besoin de repos le matin (week-end fatiguant, nuit difficile), son besoin de sommeil sera respecté.

* **Une zone extérieure** : un jardinet clôturé et en partie abrité est conçu pour assurer une grande liberté de mouvement aux enfants en bénéficiant d’une grande sécurité.

Des jeux adaptés à la vie extérieure sont à la disposition des enfants (ballons, tondeuses, brouettes, tricycle, un module grimpe-tobogan aux couleurs naturelles, un jardinet, etc.).

Des sorties en poussettes et à pied sont organisées en fonction du nombre d’enfants présents, ceux-ci vont à la découverte des animaux, des fleurs et du petit marché BIO.

**4. la vie dans les sections.**

**La crèche offre un cadre de vie propre et épanouissant**

En règle générale, on ne parle pas d’organisation ni de planification d’activités car le rythme de chaque enfant est respecté.

Des petits ateliers de bricolage sont organisés par petits groupe et sur un laps de temps court.

Nous préparons les plus grands à leur entrée en classe maternelle.

D’autres jeux et activités sont organisés en fonction de l’âge et du stade de développement psychomoteur afin d’éveiller et de développer la curiosité et la motricité de chacun.

L’aménagement des locaux et le matériel proposé, est pensé en fonction des besoins et du développement des enfants.

Les locaux sont nettoyés quotidiennement et la désinfection s’applique et se renforce en cas d’épidémie.

Les locaux sont régulièrement aérés.

Les nouvelles acquisitions sont discutées et partagées avec les familles.

Dans les limites organisationnelles de la collectivité, nous essayons de respecter les pratiques mises en place à la maison.

Votre enfant sera placé de façon à acquérir progressivement une position autonome et sans l’intervention systématique de l’adulte.

Des jouets sont proposés en cours de journée, la puéricultrice l’accompagne dans ses apprentissages et découvertes, verbalise et encourage les acquisitions.

Des coins sont aménagés et accessibles, coins lecture, poupées, voitures, cuisine, petit théâtre de marionnettes, …

Des animations d’éveil musical ou culturel sont sollicitées chaque année auprès d’opérateurs de l’ONE.

Tout enfant a besoin de temps libre et le milieu d’accueil lui en accorde régulièrement. Cependant, des règles de vie sont nécessaires pour permettre le bon déroulement des activités menées, tant à l’intérieur qu’à l’extérieur.

Des sorties en poussettes sont planifiées également en fonction de la météo, les enfants allant à la rencontre des chèvres de la chèvrerie, ou de notre jolie campagne.

Attention, si quelqu’un d’autre que le parent devait venir rechercher l’enfant, il faut prévenir les puéricultrices le matin et nous devons disposer d’une pièce d’identité de cette personne.

Nous prônons avec l’école communale située juste à côté une collaboration active au travers des moments choisis ensemble et de moments partagés .

Pour les parents désireux de mettre leur enfant à l’école maternelle juste à côté, nous organisons en collaboration avec les institutrices des moments de rencontre de quelques heures, afin de faciliter la transition de permettre aux enfants de se sentir en sécurité accompagné par la puéricultrice.

Les départ à l’école font l’objet d’un petit rituel de départ.

**5.** **Les moments privilégiés**

Au cours de la journée, divers moments privilégiés entre votre enfant et la puéricultrice font l’objet d’échanges ces minutes précieuses permettent de consolider l’aspect relationnel : le change, le repas, la sieste, la lecture, etc.

Chaque enfant vit ces moments de manière différente, en fonction de ses émotions qui lui sont propres et de ses besoins.

La puéricultrice profite alors de ces instants pour avoir un contact individualisé, communique avec l’enfant, le rassure, le berce, le câline, etc.

Tout est mis en place pour que chaque enfant se sente bien et s’intègre au groupe de la meilleure façon possible.

Lors des anniversaires et si vous le souhaitez, vous pouvez apporter un gâteau emballé sous vide, afin que le personnel organise une petite fête, c’est une occasion de plus pour resserrer les liens d’amitiés avec les autres enfants.

Le milieu d’accueil a pour objectif d’accompagner l’enfant tout au long de son développement tant psychomoteur, qu’intellectuel et ce, dans le respect de son propre rythme, dans un climat sécurisant et de confiance, avec tout l’amour et l’attention nécessaire aux enfants de cet âge.

Les transitions des bébés vers la section plus grande, ne se fait pas en fonction de l’âge , mais en fonction de l’évolution de votre enfant.

**La nature s’invite et nous allons à sa découverte :**

L’équipe met un point d’honneur à placer la nature au cœur des pratiques éducatives, les enjeux environnementales sont des thématiques à véhiculer dès le plus jeune âge (recyclage, bricolage, activité en lien avec l’éveil de la nature, promenades, récupération pour la fabrication de jeux).

L’espace extérieure propose également une zone verte, cueillette des pommes, carré potager et plantes aromatiques, jeux à l’extérieur avec les vêtements adaptés.

La bienveillance à l’égard de la nature va aider l’enfant dans le développement de compétences à l’égard de ses pairs à la socialisation.

**6.** **Aspects pratiques.**

Ce que les parents fournissent :

* Le lait adapté présenté sous forme de dosette prêtes à l’emploi ; ou le lait maternel frais ou congelé .
* Doudou ou autre objet de transition ;
* Tétine ;
* Une tenue de rechange au minimum ;
* Les collations spécifiques si régime particulier ou allergie ;
* Les langes et une boite de kleenex ;
* Un sac de couchage adapté à la taille ;
* Des flapules de sérum physiologique et un mouche bébé ou poire d’aspiration ;
* Thermomètre ;
* Le carnet ONE et le carnet de communication personnalisé ;
* Si nécessaire, des biberons avec tétines adaptées aux préférences de l’enfant.

**7.** LES PARTENAIRES.

* L’ONE et la coordinatrice ONE, Madame LEPAGE, garante de la bonne application des exigences de l’ONE contrôle périodiquement le milieu d’accueil et soutient notre projet pédagogique ;
* L’école maternelle avec qui on collabore dans le cadre d’une familiarisation pour les enfants dont les parents souhaitent une continuité dans les classes maternelles situées juste à côté ;
* Les stagiaires pourront être amenées à s’occuper des enfants dans le cadre de leur formation ;
* Le CPAS avec qui nous élaborons les menus ;
* Madame CLAES, diététicienne à qui nous faisons appel en cas de questionnement sur la nutrition ;
* L’éveil culturel : nous organisons le passage d’une compagnie pour un spectacle une fois par an ;
* Vous, parents : pour consolider notre relation de confiance, vous pouvez amener des suggestions qui pourraient améliorer notre dynamique d’équipe.

Une fois par an est organisé une journée rencontre parents.

**8.** **La formation continue**

Le personnel encadrant se mobilise dans un processus réflexif et s’engage à suivre les formations en rapport avec le milieu de la petite enfance et en fonction des besoins et de l’évolution des pratiques psychopédagogiques, nous faisons appel à des personnes extérieures en fonction des besoins.

Ce qui implique la fermeture de la crèche (les dates de formation vous seront communiquées).

Les réunions d’équipe sont organisées 4x /an, cela implique une fermeture à 16h.

Les dates sont spécifiées aux valves à proximité des casiers.

 Ça permet à l’équipe d’échanger sur la pertinence du projet éducatif, d’y réfléchir ensemble et au besoin le réajuster.

**9.Les suggestions - rencontres**

Les parents peuvent toujours amener des suggestions qui pourraient améliorer d’une façon ou d’une autre la dynamique et la prise en charge des enfants, faire l’objet de rencontre avec le personnel encadrant et cela afin de réexpliquer si nécessaire notre projet d’accueil.

Une fois l’an, une rencontre personnel – parents – enfants est organisée, au moment de la Saint -Nicolas , c’est l’occasion d’échanger en dehors des réunions formelles.

**10.** **Conclusion.**

Ce projet est le fruit d’une réflexion partagée, il place le bien-être de l’enfant et son développement au centre de notre priorité, fédéré l’équipe autour de même objectif assurant une cohérence des pratiques.

Il évoluera dans le temps en fonction de l’évolution des pratiques pédagogiques.

C’est aussi un support de communication avec les familles.

Nous restons à votre disposition pour tout autre renseignement.

**Signature des parents et du référent**